

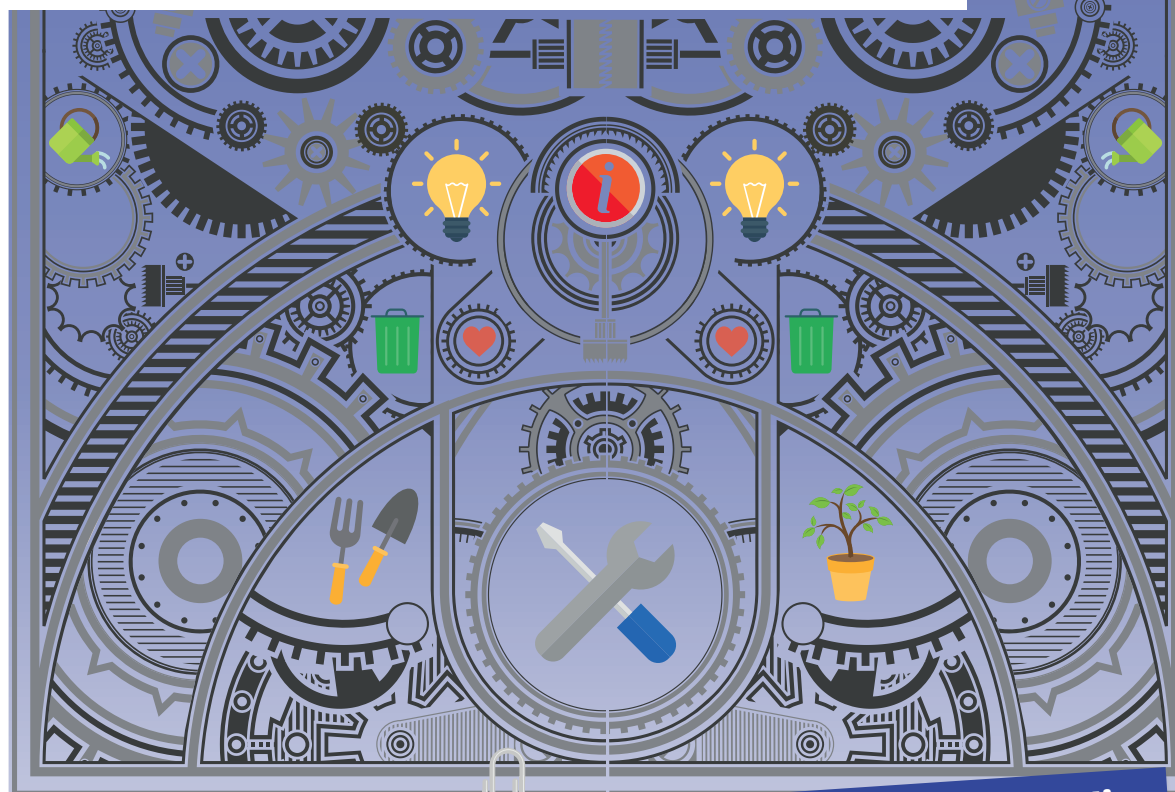


entre) nous

Le journal d'actualité des sociétés du groupe Poste Habitat

MAINTIEN DE NOTRE
QUALITÉ DE SERVICE :

LES LEVIERS ACTIONNÉS



2^{ème} édition du
Festival « Au-delà
des toits »

Entretien avec **Julien Denormandie**,
ministre chargé de la Ville et du Logement

Maintien de notre qualité de service : les leviers actionnés

2017 : projet de réforme

L'objectif initial du gouvernement est de réduire de 1,5 milliard € les dépenses d'APL de l'État. Pour que cette baisse n'ait aucun impact pour les locataires du parc social, le gouvernement souhaite que cette réduction de l'APL soit compensée par une baisse des loyers du logement social (RLS : réduction de loyer solidarité).

Comment continuer à construire, à réhabiliter et à apporter un service de qualité, malgré une baisse des capacités en autofinancement des organismes Hlm ?

Solution de compromis

Le compromis arrêté par le gouvernement permet de ramener l'économie réalisée par l'État en **2018** et en **2019**, à **950 millions €**. A partir de **2020**, cette économie atteindra **1,3 milliard € au lieu de 1,5 milliard €** initialement annoncé.

En parallèle, plusieurs mesures complémentaires en faveur des bailleurs sont mises en place (financement à taux réduit, délais de remboursement allongés).

IMPACT DIRECT DE LA RLS SUR LES SOCIÉTÉS POSTE HABITAT (en perte de ressources)

2018 et 2019 :
2,9 millions € par an
entre 2020 et 2022 :
4,4 millions € par an

Un engagement fort des sociétés Poste Habitat

Malgré le contexte, les sociétés Poste Habitat ont fait le choix de s'engager auprès de leurs locataires, sur un **maintien de la qualité du service apporté**, qu'il s'agisse de la politique d'**entretien** et de **renovation de nos résidences**, ou bien des **services particuliers** dont ils bénéficient.

Pour permettre le respect d'un tel engagement, tout en continuant à augmenter notre patrimoine et à innover, plusieurs leviers ont été identifiés et actionnés.



Accession sociale à la propriété : développement renforcé

L'accession sociale à la propriété a une place importante dans l'histoire de Toit et Joie - Poste Habitat. Fortement symbolique, elle incarne l'aboutissement du parcours résidentiel d'un ménage. L'accession sociale à la propriété est aussi une activité qui permet aux organismes Hlm de générer des ressources non négligeables.

Nous sommes déterminés à augmenter rapidement le volume de logements en accession sociale à la propriété que nous produisons chaque année.

Objectifs de production annuels (2019-2021) en nombre d'agréments :

Toit et Joie - Poste Habitat	145
Poste Habitat Rhône-Alpes	130
Poste Habitat Provence	40
TOTAL	315

L'accession sociale à la propriété est un moyen d'apporter des fonds propres à une jeune structure. Poste Habitat Rhône-Alpes a démarré cette activité, dès sa naissance en 2006, le contexte y étant propice : des opérations ont été rapidement identifiées. Poste Habitat Provence s'approprie aujourd'hui à lancer cette activité, en s'appuyant sur l'expertise acquise par Poste Habitat Rhône-Alpes et Toit et Joie.

Concernant Poste Habitat Normandie, sa zone de développement engendre une réflexion distincte. Les marchés étant différents et les territoires plus « détendus », l'intérêt de cette activité est moins évident et son lancement plus compliqué à mettre en place. Mais Poste Habitat Normandie vend à ses occupants quelques logements locatifs par an.

Démarrage de la vente Hlm

La vente Hlm ?

Pour pouvoir vendre un logement social, le bailleur doit être propriétaire du logement depuis plus de 10 ans (sauf circonstances particulières).

Le logement doit respecter des normes d'habitabilité et de salubrité fixées par décret, ainsi que respecter une performance énergétique minimale.

Historiquement, la politique de développement de Toit et Joie - Poste Habitat n'incluait pas de vente Hlm, l'objectif étant de produire plus, là où les besoins sont importants.

Pour Toit et Joie, nous nous sommes fixés pour objectif de vendre deux premiers logements en 2019, puis d'atteindre progressivement 20 ventes Hlm à partir de 2022. **En atteignant cet objectif, nos ressources augmenteront de plus de 2 millions € par an, dès 2022.**

Objectifs	2019	2020	2021	2022
Toit et Joie - Poste Habitat	2	6	11	20
Poste Habitat Normandie	2	3	5	5

Poste Habitat Provence et Poste Habitat Rhône-Alpes ne réaliseront pas de vente Hlm avant plusieurs années, ces jeunes coopératives disposant d'un patrimoine jeune, non amorti et destiné à grandir. Disposant de son côté d'un patrimoine ancien et comptant de nombreux logements individuels (propices à la vente aux habitants), la vente Hlm est en revanche pertinente pour Poste Habitat Normandie et fait partie intégrante de son modèle économique depuis des années.

Développement de l'activité de syndic sur nos lots en copropriété

Nous réfléchissons actuellement à développer cette activité, déjà pratiquée par Toit et Joie.

Continuer à réduire la vacance et les impayés de loyer

Suite à un travail important d'**optimisation de gestion**, la **vacance** a été **fortement réduite** ces dernières années. Nous avons également progressé dans le travail de **recouvrement des impayés**. Malgré ces améliorations, nous cherchons de nouvelles pistes d'optimisation afin de continuer à nous améliorer.

Le maintien des services particuliers

Le personnel de proximité : pierre angulaire de notre organisation
Nous sommes convaincus de l'importance du contact humain au quotidien et à l'heure où les hommes sont progressivement remplacés par des machines, nous sommes déterminés à ne pas remettre en cause cette politique historique.

Pôle social

Créé dès 2011, le pôle social a pour vocation d'aller au-devant de situations impliquant des locataires en difficulté (fragilités diverses, troubles d'occupation des logements, situations d'isolement...).

Développement culturel

Une nouvelle direction dédiée à la culture et à la communication a été créée en 2017. C'est la 1^{ère} fois qu'un organisme Hlm fait un tel pari, celui de faire entrer la culture au cœur de son organisation et de son action quotidienne. De nombreuses actions ont été menées depuis : mise en place de présences artistiques sur les résidences, création d'« Au-delà des toits », le premier festival Hlm des arts vivants en pieds d'immeubles...
Après sa 2^{ème} édition en 2019, le festival reviendra l'été prochain et a vocation à s'étendre à de nombreuses résidences au fil des années.

ENTRETIEN AVEC...

Julien Denormandie,

ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement.

Monsieur le Ministre, la loi de finances 2018 et la loi ELAN ont fortement sollicité les bailleurs qui, après avoir manifesté leur désaccord, trouvent des solutions pour continuer à travailler. Un peu plus d'un an après leur mise en œuvre, quel premier bilan faites-vous de cette réforme ? A-t-elle apporté les évolutions souhaitées par le Gouvernement ?

La réforme des organisations est très bien engagée, signe que le secteur Hlm et le Gouvernement partagent la même ambition au service de nos concitoyens.

SUITE DE L'ENTRETIEN AVEC JULIEN DENORMANDIE, MINISTRE CHARGÉ DE LA VILLE ET DU LOGEMENT

Comme vous le savez, la loi ELAN a institué une obligation de gestion de 12 000 logements sociaux pour les bailleurs au 1^{er} janvier 2021, qui peut être satisfaite en rejoignant un groupe d'organismes de logement social qui atteindrait cette taille. Sur les 357 organismes qui sont soumis à cette obligation, au moins 312 d'entre eux ont d'ores-et-déjà débuté ces rapprochements. Cela montre que la dynamique est bien là.

Cette restructuration du secteur Hlm, ainsi que diverses dispositions de la loi ELAN comme la simplification des conditions de maîtrise d'ouvrage ou des ventes de logements, ou encore les mesures de soutien financier à l'investissement, vont permettre au secteur de continuer à produire et réhabiliter les logements sociaux dont la population a besoin.

Quel regard portez-vous sur le développement du groupe Poste Habitat et sur Habitat Réuni ? Que pensez-vous de leur récente organisation en SAC (Société Anonyme de Coordination) ?

Un regard très positif. Nous avons signé le 25 avril dernier une « clause de revoyure » avec toutes les familles des bailleurs sociaux. Nous avons collégialement beaucoup travaillé pour y parvenir. Je m'en félicite. Cet accord est très important et prévoit de nouveaux soutiens financiers et des objectifs ambitieux en termes de construction mais aussi de rénovation. Je sais que Poste Habitat s'inscrit pleinement dans ce mouvement.

Je tiens aussi à souligner la dynamique d'Habitat Réuni depuis plusieurs années déjà. Elle s'est créée au sein de cette structure de coopération d'un genre nouveau qui était antérieure à la loi ELAN et très intéressante. Elle a, d'une certaine façon, contribué à la réflexion collective au moment de l'écriture de la loi.

Nous sommes effectivement informés qu'un passage en SAC est envisagé par la plupart de ses membres et cela paraît un prolongement naturel du travail antérieur déjà mené. Nous attendons donc désormais de connaître le détail de ce projet, ce qui sera possible lorsque le projet de SAC sera déposé auprès de l'Etat pour être instruit.

Quel pourrait être le positionnement des bailleurs ou des SAC dans le développement des collectivités locales ou des communautés d'agglomération ?

Les organismes Hlm et leurs regroupements sous forme de SAC sont évidemment appelés à jouer un rôle majeur, aujourd'hui comme demain, sur les territoires. Les collectivités locales et

les intercommunalités définissent en effet des stratégies en matière d'habitat, au regard des besoins des territoires, de leurs habitants, de l'état du parc existant, des perspectives de développement... Et les bailleurs sociaux en particulier sont évidemment indispensables pour y contribuer. Ils sont au centre des politiques de l'habitat, pas que du logement. Ce sont des acteurs de terrain essentiels de proximité pour les politiques de construction, de transition écologique ou de rénovation des centres villes.

Poste Habitat, après avoir créé en 2011 un Pôle social qui traite autant des problèmes d'illettrisme que de santé mentale, a créé une Direction de la Culture qui est accompagnée par le ministère de la Culture. Il s'agit d'une première chez un organisme Hlm. Quel regard portez-vous sur ce choix fort de développement ? Est-ce aussi l'affaire des bailleurs de promouvoir la culture ?

Je trouve que c'est tout à fait remarquable. Je soutiens cette initiative. Elle permet aux locataires de s'investir d'une autre manière sur leur résidence et dans leur quartier et donc de participer à l'amélioration de leur cadre de vie, ou encore de favoriser les échanges avec les artistes, les autres résidents, éventuellement des habitants d'autres quartiers... Tout cela est très positif.

Le groupe Poste Habitat développe un modèle original de tiers-lieux construits sur d'anciens centres de tri, qui associent logement, activités postales et espace culturel ou atelier. Etant vous-même très impliqué dans la valorisation et le développement des tiers-lieux, ces transformations de « lieux repères » vous semblent-elles pouvoir s'inscrire dans la dynamisation des cœurs de ville ?

Oui, c'est une très belle opportunité. J'y crois énormément. Je me mobilise sur cette question depuis deux ans. Pour ce faire, le Gouvernement déploie un soutien financier de 45 millions d'euros pour développer 300 nouveaux tiers-lieux, dont 150 dans les quartiers prioritaires de la ville. Un appel à projet a été lancé le 17 juin dernier et j'invite tout le monde à s'en saisir. J'accueille donc de façon très favorable les initiatives du groupe Poste Habitat qui participent indéniablement à la redynamisation des cœurs de ville ou des quartiers dans lesquels ils sont implantés. Il faut s'appuyer sur les énergies qui viennent du terrain, les projets des associations, les demandes des habitants et des collectivités pour créer et faire vivre ces nouveaux lieux en fonctions de leurs attentes : c'est le meilleur gage de réussite sur le long terme !

SOMMAIRE

P.2-3-8

Maintien de notre qualité de service : les leviers actionnés
Entretien avec Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement

P.4

Convention Poste Habitat : 1^{ère} édition

P.5

- Poste Habitat Provence : une inauguration fortement symbolique
- Poste Habitat Rhône-Alpes : inauguration à Megève
- Accession sociale à la propriété : 1^{ère} commercialisation entièrement dématérialisée

P.6

Poste Habitat Normandie : Les Andelys, un nouveau territoire d'art

P.7

Retour sur la 2^{ème} édition du Festival « Au-delà des toits »

entre()nous

n° 06 - 3^{ème} trimestre 2019



Convention Poste Habitat : 1^{ère} édition

entre()nous

Toit et Joie – SA HLM
au capital de 12 040 000 €
82, rue Blomet
75731 Paris Cedex 15
Tél.: 01 40 43 59 00
Fax: 01 40 43 59 96
esh@toitetjoie.com
www.postehabitat.com

Directeur de la publication:
Michèle Attar

Responsable de rédaction:
Ludovic Paul-Sainte Marie

Rédaction:
Ludovic Paul-Sainte Marie,
Marie-France Lucchini,
Claire Bordas

Réalisation : LeGrand8

Photos: groupe Poste Habitat,
Nicolas Gzeley (page 6)

Illustrations: Freepik

Impression:
Accenttonic, 1 400 ex.
ISSN: 1967-5909

Cet événement, qui a eu lieu le mercredi 19 juin 2019 à la Cité internationale universitaire de Paris, était centré sur nos savoir-faire et nos métiers.

Il a permis à l'ensemble des collaborateurs de mieux connaître le fonctionnement et le rôle du conseil d'administration, de l'assemblée générale ainsi que du CSE, et de se voir présenter le **projet d'entreprise** du groupe Poste Habitat.

Les salariés ont aussi vécu une immersion au sein de certains services de l'entreprise, à travers la réalisation de contenus créatifs (pièces de théâtre et créations vidéo).

Cette première convention, qui a réuni plus de 300 collaborateurs, a rendu compte de l'inventivité et de l'engagement qui animent nos collaborateurs.

Le projet d'entreprise Poste Habitat à horizon 2021

● DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENTS

Construire du logement familial et des produits spécifiques (ex : résidence étudiante) est une nécessité qui répond à la fois aux besoins de la société, mais aussi à l'exigence du gouvernement et des collectivités locales. Dans un contexte où les équilibres financiers sont plus difficiles à trouver, le développement du parc trouve son financement dans deux stratégies patrimoniales complémentaires : **l'essor de l'accession sociale à la propriété et l'introduction de la vente Hlm.**

● PLACER LES LOCATAIRES ET LES ACCÉDANTS AU CENTRE DE NOTRE RELATION

Si penser le locataire non plus comme un obligé mais comme un client est une démarche qui a fait largement son chemin, l'innovation sur ce sujet consiste

peut-être à dépasser le stade du client pour en faire également un **acteur de notre relation.**

● ALLER PLUS LOIN EN PORTANT DES PROJETS SOCIAUX, ÉDUCATIFS, CULTURELS ET ÉCOLOGIQUES

Le rôle du bailleur ne pouvant se restreindre à la seule dimension de l'habitat dans une société fragmentée, Poste Habitat l'enrichit en portant des projets sociaux, éducatifs, culturels et écologiques, pour que le logement Hlm et ses habitants soient des **acteurs de la ville à part entière.**

● INVESTIR DANS LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Les premiers axes de travail de notre feuille de route ont vocation à apporter un bénéfice immédiat à l'ensemble des locataires sur la question de la **relation client**, et à optimiser les performances de l'entreprise.

● INSCRIRE LE GROUPE DANS UNE DYNAMIQUE DE GOUVERNANCE GLOBALE

Au-delà de l'intérêt financier constitué par l'augmentation de capital de 12 millions € qui s'achève en 2019, l'intégration de Poste Habitat au sein du Groupe La Poste est l'occasion de mettre en place des synergies entre La Poste et Poste Habitat. En parallèle, 2019 marque l'année de la transformation d'Habitat Réuni en société de coordination (SAC) tel que prévu dans le cadre de la loi ELAN. Pour le groupe Poste Habitat qui compte plus de 12 000 logements, rester dans Habitat Réuni devrait être **l'expression d'une confiance renouvelée.**

Nouveauté

ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ : 1^{ère} COMMERCIALISATION ENTIÈREMENT DÉMATÉRIALISÉE

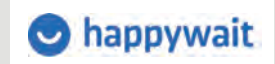
La commercialisation de la nouvelle résidence Poste Habitat en accession sociale à la propriété (PSLA), située à Fontenay-aux-Roses (92), a débuté. Cette opération est la première à bénéficier d'une commercialisation entièrement digitalisée : un progrès considérable pour le client comme pour nos équipes.

Grâce à HAPPYWAIT et notre nouvelle plateforme de commercialisation digitalisée, qui intègre un module-vente dédié à l'opérateur et un espace pour nos clients, nous pouvons facilement rester en contact avec eux (envoi d'actualités sur l'avancement de l'opération, photos, messages individuels...).

Le client a accès à un espace documentaire très pratique : contrat dématérialisé, règlement de copropriété, DPE...

La digitalisation des ventes nous fait aussi gagner un temps précieux : contrat préliminaire dématérialisé, intégralité des pièces contractuelles en ligne, signature électronique, passage dématérialisé chez le notaire...

Il nous offre enfin une visibilité globale de l'activité grandement améliorée, facilitant son suivi et son optimisation.



INAUGURATIONS

Poste Habitat Provence

Une inauguration fortement symbolique



L'inauguration de la nouvelle résidence Poste habitat Provence située à Entraigues-sur-la-Sorgue, a eu lieu le 3 juillet dernier, en présence de Guy Moureau, maire de la commune, de représentants du Grand Avignon, de l'Etat, de l'EPF (Etablissement Public Foncier), du promoteur Hors Champ et bien entendu du président Yves Roland.

La livraison de cette résidence de 37 logements est importante pour la jeune coopérative Hlm, car elle lui a permis de dépasser le **cap symbolique des 400 logements.**

Après avoir dévoilé la plaque de la nouvelle rue qui traverse la résidence, le ruban tricolore a été coupé par les autorités, comme le veut la tradition, avant que les discours commencent. Deux locataires ont fait découvrir aux invités l'intérieur de leur logement, avant que tout le monde ne se retrouve autour d'un apéritif convivial.

CAP DES 400 LOGEMENTS EN GESTION ATTEINT

Depuis le début de l'année, 3 nouvelles résidences ont été mises en service dans les Alpes-Maritimes à Saint-Laurent-du-Var (14 logements) et dans le Vaucluse, à Entraigues-sur-la-Sorgue (37 logements) et à Saint-Saturnin-lès-Avignon (20 logements). **Le cap des 500 logements devrait être atteint en fin d'année, 108 nouveaux logements devant être livrés.**



Poste Habitat Rhône-Alpes

Megève : inauguration de la résidence du Clos Joli

Poste Habitat Rhône-Alpes a connu un événement marquant, avec l'organisation de la première inauguration institutionnelle de son histoire : un moment riche et convivial.

La résidence du Clos Joli à Megève est une **opération d'acquisition-amélioration d'un ancien hôtel**, qui a fait l'objet de nombreux projets de restructuration avortés, depuis 10 ans. Sur une commune où l'accès au logement est difficile et onéreux, le souhait de la ville de Megève était de le transformer en logements sociaux. C'est aujourd'hui chose faite avec un programme de **11 logements** et de **2 commerces remis à neuf**, après 18 mois de travaux.

Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, accompagnée d'une partie du conseil municipal, Jean-François Farenc, Vincent Armetta, le président et le directeur de Poste Habitat Rhône-Alpes, Michèle Attar, directeur général du groupe Poste Habitat, et de nombreux locataires étaient présents.



Un livret détaillant le projet d'entreprise du groupe Poste Habitat sera remis à l'ensemble des salariés du groupe à la rentrée.

1 immeuble, 1 œuvre : Les Andelys, un nouveau territoire d'art

Suite à sa réhabilitation, la société Poste Habitat Normandie a souhaité valoriser un site composé de 4 bâtiments en lui offrant un projet d'envergure, à même de donner un signal fort du dynamisme de la ville et de la richesse culturelle d'un territoire à l'identité affirmée.

1 projet, 4 murs, 4 artistes

Conduit par l'association Quartier Monde qui travaille autour de l'art dans l'espace public, ce projet ambitieux regroupe 4 artistes. Dès son lancement, les habitants ont été associés à la réflexion des artistes, avant de participer à l'élaboration du projet.



Réalisée à l'échelle de la ville, cette exposition intitulée « **Le temps des Andelys** », offre quatre fresques murales qui portent un regard contemporain sur le patrimoine et le matrimoine (l'héritage culturel des femmes) des Andelys. Les artistes mettent ainsi en lumière des figures emblématiques telles que les aviateurs Jean-Pierre et Sophie Blanchard, la reine Clothilde, le peintre Nicolas Poussin ou encore les Andelysiens eux-mêmes.

Les œuvres créées dans le cadre de cette exposition, participeront à l'écriture visuelle de la ville des Andelys en connectant les Andelysiens aux histoires passées, présentes et futures de leur ville.



Arnaud Liard



Lofti Hammadi



Maye



Claire Courdavault



Allez découvrir les univers des artistes sur leurs comptes Instagram !

1 immeuble, 1 œuvre

Avec ce beau projet, Poste Habitat Normandie s'inscrit dans le dispositif du ministère de la Culture « 1 immeuble, 1 œuvre » lancé fin 2015 et dont l'objectif est de défendre l'accès à la création artistique pour tous, en donnant au plus grand nombre la possibilité de vivre ou de travailler au contact d'une œuvre d'art.

La société rejoint ainsi la dynamique du groupe sur le sujet, deux œuvres ayant été créées en 2019 sur notre patrimoine francilien (Paris 14^{ème}, Vanves).

Calendrier

20 septembre : vernissage de l'œuvre et visites presse,
21 et 22 septembre : visites à l'occasion des journées européennes du patrimoine et des journées du matrimoine*.

Pour tout renseignement :

Chaima Ben Haj Ali, commissaire d'exposition
(benhajali.chaima@gmail.com)

Marie-France Lucchini, directrice de la culture et de la communication
(mf.lucchini@toitetjoie.com)

* Organisées par l'association HF Normandie depuis 4 ans, les journées du matrimoine ont pour but de valoriser la mémoire des créatrices et intellectuelles, en contribuant à la transmission et à la visibilité de leurs œuvres.



Retour sur la 2^{ème} édition du Festival « Au-delà des toits »

Du 8 au 12 juillet, notre festival des arts vivants en pieds d'immeubles a fait son grand retour. Durant une semaine, 60 artistes mobilisés ont œuvré auprès des habitants de six résidences Poste Habitat franciliennes.

Depuis 2017, le groupe Poste Habitat, a engagé un travail de dynamique artistique auprès de ses locataires avec l'installation de résidences de création.

Ces résidences accueillent artistes et locataires durant une période minimum de 6 mois pour effectuer un travail de création commune, en pieds d'immeubles. Les locataires sont impliqués tout au long de la création du projet, soit par le choix du projet artistique soit par la co-création de l'œuvre réalisée...

Ces résidences aboutissent à des restitutions présentées lors du Festival « Au-delà des toits ».

Lundi ARGENTEUIL



La compagnie Lu² a proposé une création chorégraphique – **Entresorts** – à laquelle étaient associés les locataires, complices de la présentation artistique. Le spectacle a investi 4 espaces différents : le centre de tri, la cour intérieure, le parking et la loge. Une occupation étonnante des lieux du quotidien !

Mardi SARTROUVILLE



La résidence a accueilli la compagnie OPOSITO et sa création le **CINÉMATOPHONE** : moitié chair, moitié haut-parleurs, huit personnages aux allures d'automates ont fait naître de surprenantes images sonores. Au milieu d'eux, une diva leur a fait interpréter des épisodes du film de sa vie, telle la cheffe d'orchestre d'une fanfare déréglée.

En parallèle, des ateliers d'écriture ont été menés par Anissa Kaki, comédienne et vidéaste. Les habitants à la manœuvre ont choisi et accueilli l'ensemble des artistes.

Mercredi COURCOURONNES



La compagnie La Constellation a dévoilé le « **parcours-lu** » réalisé avec les enfants de la résidence. Une épopée autour de la figure de l'oncle Archibald pleine d'humour et de surprises.

Mercredi L'HAY-LES-ROSES



La compagnie Mouvement Art et Publics a proposé un **spectacle musical** autour des airs populaires de l'**opéra**.

Judi VILLENEUVE-SAINT-GEORGES



A l'issue d'un travail d'une année, mené avec les habitants, la compagnie Les Grandes Personnes les ont entraînés à travers le quartier nord de la ville, dans un **défilé festif et poétique**.

Vendredi TRAPPES

« Une carte postale, ça vient de loin. On la choisit avec soin pour l'envoyer à un ami, à un parent... c'est toujours un message personnel ». Le film « **Des cartes postales pour Trappes** », réalisé par Ninon Brétécher suite à des ateliers d'écritures débutés avec les habitants en novembre 2018, a été dévoilé en clôture du festival.



Ce festival a été rendu possible grâce à tous nos partenaires, collectivités, associations, institutions : Fondation La Poste, la DRAC Ile-de-France, le ministère de la Culture, les villes de Villeneuve-Saint-Georges, Argenteuil, Sartrouville, Courcouronnes, L'Haj-les-Roses, Trappes.

Nous souhaitons également remercier tous les collaborateurs de Toit et Joie pour leur investissement dans l'organisation de ces événements et pour avoir grandement contribué à leur bon déroulement.

